



COMMISSION RÉGIONALE DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

PROCÈS-VERBAL N°02

Réunion du : Lundi 27 mai 2024

À : 10h00

Présidence : M. Xavier TORBIERO

Présents : Me Béatrice DELESTRADE, Me Nicolas JOCKEY et M. Jean-Jacques VAYTET

MODALITES DE RECOURS

Les élections visées par le présent Procès-Verbal peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication du présent Procès-Verbal sur le site internet de la F.F.F. (www.fff.fr), dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

La Commission de surveillance des opérations électorales,

Saisie d'elle-même, conformément à l'article 16 des Statuts de la Ligue, afin de se prononcer sur la recevabilité des propositions de membres de la part du Président de la Ligue Méditerranéenne, par une décision prise en premier et dernier ressort ;

S'est réunie ce jour, 27 mai 2024, à 10h00.

Attendu que l'article 13.3 des Statuts de la Ligue Méditerranéenne dispose que « *En cas de vacance d'un siège, le Président de la LMF propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale. Ce candidat doit remplir les conditions générales d'éligibilité fixées par les présents statuts* ».

Considérant qu'il ressort du Procès-verbal du Comité de Direction de la Ligue en date du 19 mars 2024, que trois membres ont démissionné du Comité de Direction :

- Mme Véronique LAINE, Présidente Déléguée
- M. Mathieu SAVY, Trésorier Général
- Mme Stéphanie CHAZAL

Que dans le Procès-verbal du Comité de Direction de la Ligue en date du 21 mai 2024, le Président propose les candidats suivants :

I. MEMBRES DU BUREAU EXECUTIF

1. Suite à la démission de Mme Véronique LAINE, le Président propose en qualité de Président délégué : **M. Yassine KHELIF**
2. Suite à la démission de M. Mathieu SAVY, le Président propose en qualité de Trésorier Général, **M. Jean-Louis DISTANTI**

II. MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

1. Suite à la vacance du poste d'éducateur au sein du Comité de Direction, en raison de la nomination de M. Jean-Louis DISTANTI au poste de Trésorier Général, le Président propose : **Mme Rosette GERMANO**
2. Suite à la démission de Mmes Stéphanie CHAZAL et Véronique LAINE et M. Mathieu SAVY, le Président propose au sein du Comité de Direction :
 - **Mme Sylvie REYNIER**
 - **M. Pierre ALCOVERRO**
 - **M. Thierry BOREL**

Pris connaissance des pièces versées, accompagnant les propositions de candidatures, et permettant de justifier l'identité des candidats, ainsi que le diplôme de Madame GERMANO,

DECIDE DE LA REGULARITE ET RECEVABILITE DES CANDIDATS

Président
M. Xavier TORBIERO